

G E M E N G



BIEKERECH

Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par les articles 12 et 13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Un membre du conseil qui, sans motif légitime, n'aura pas été présent à trois séances consécutives pourra, sur la proposition du conseil, être déclaré démissionnaire par le ministre de l'Intérieur.

CONVOCATION

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le mercredi 13.03.2024 à 17h00 dans la salle de séances de la maison communale de Beckerich pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique :

1. Aménagement communal et développement urbain
 - 1.1. Modification ponctuelle du PAP 'Quartier Existant' à Beckerich, au lieu-dit "Huewelerstrooss"
 - 1.2. Modification ponctuelle du PAP NQ "Schonk" à Beckerich
 - 1.3. PAP NQ "Alewee" à Oberpallen - Convention et projet d'exécution
 - 1.4. Lotissements de terrains
2. Actes notariés divers
 - 2.1. Acte notarié relatif à l'échange de parcelles au lieu-dit "Im Thal" à Hovelange
 - 2.2. Actes notariés de prescription trentenaire du 21.04.2023 de plusieurs parcelles
 - 2.3. Acte notarié relatif à la cession à titre gratuite de la parcelle cadastrale n°17, section C d'Elvange et Hovelange, au lieu-dit "Elvange"
3. Compromis de vente divers
 - 3.1. Compromis de vente du 16.02.2024 concernant la parcelle cadastrale n°2272/4553, bâtiment à habitation, au lieu-dit "Kuelebiert" à Beckerich
 - 3.2. Compromis de vente du 16.02.2024 concernant la parcelle cadastrale n°2310/5025, place, au lieu-dit "Bëschelchen" à Beckerich
4. Projets extraordinaires
 - 4.1. Réfection de la toiture de la chapelle au 'Kuelebiert' à Beckerich - Projet et devis
 - 4.2. Mise en conformité de l'atelier communal - Projet et devis
5. Projet européen "REGEneration of neighbourhoods towards a low-carbon, inclusive and affordable built environment" - Convention et crédits supplémentaires
6. Réseau de chauffage urbain - Approbation de contrats de fourniture de chaleur
7. Règlement communal portant fixation de la redevance sur l'énergie thermique
8. Règlement d'ordre intérieur des commissions légales et consultatives de la commune de Beckerich
9. Règlement communal portant fixation des jetons de présence alloués aux membres des commissions légales et consultatives communales
10. SEA Dillendapp - Création d'un (1) poste de salarié à tâche intellectuelle dans la carrière C3 du CCT-SAS
11. Subsidés divers

Communications

Séance à huis clos :

NEANT

Beckerich, le 07.03.2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins
Le bourgmestre, Le secrétaire,